



La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Les priorités de la politique actionnariale d'Amundi en 2021

Chère Madame, cher Monsieur,

Amundi, investisseur responsable depuis sa création en 2010, est un partenaire de long terme pour ses clients et les entreprises qu'il détient. Nous souhaitons entretenir un dialogue continu avec vous, dans une logique de meilleure compréhension de votre stratégie et des actions d'amélioration de votre performance globale. Je vous invite donc à **prendre connaissance des éléments saillants de la politique de vote et d'engagement d'Amundi en 2021**.

Amundi a, en tant que gestionnaire d'actif citoyen, le devoir d'assurer à ses clients des rendements performants dans la durée, alignés avec une contribution positive aux grands enjeux de société et à la stabilité des économies.

Cette responsabilité est particulièrement accrue dans le contexte de crise sociale issue de la pandémie, et cela alors que la transition énergétique peine à s'engager, cinq ans après l'adoption des Accords de Paris.

Notre responsabilité s'exerce selon trois modalités complémentaires et interdépendantes : un dialogue continu avec les entreprises, la prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans les décisions d'investissement, et une politique de vote Amundi intégrant ces critères.

Comme en 2020, je souhaite attirer votre attention sur deux thématiques que nous percevons comme prioritaires pour nos sociétés, et porteuses d'opportunités pour les entreprises qui sauront les intégrer de façon positive.

La transition énergétique, qui est nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à des niveaux supportables pour nos sociétés. Au-delà de la mesure de trajectoire d'émissions des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous soutiendrons cette année les résolutions réclamant une transparence accrue sur la stratégie de réduction des émissions. Par ailleurs, nous souhaitons que de plus en plus d'entreprises prennent des engagements de réduction de leurs émissions en lien avec les objectifs scientifiques : nous encouragerons donc l'adoption d'objectifs dans le cadre de l'initiative "Science Based Targets" (SBTi).

Le nécessaire renforcement de la cohésion sociale, facteur clef de la stabilité économique et politique de nos démocraties et de nos sociétés. Ceci pose en particulier la question de la réduction des inégalités qui alimentent les divisions sociales. En cette période de crise sanitaire, un partage équitable de la valeur ajoutée est rendu encore plus prégnant. Concernant la rémunération des dirigeants, notre politique est donc que celle-ci soit en ligne avec l'évolution des performances, à un niveau acceptable au regard des références de marché et qu'elle intègre pleinement des objectifs ESG précis. Concernant les dividendes, nous serons particulièrement attentifs à ce que la politique de distribution n'obère pas la capacité d'investissement de l'entreprise à long terme, n'affaiblisse pas sa solidité financière, ni ne conduise à un partage de la valeur ajoutée défavorable aux salariés.

Les équipes d'Amundi se tiennent à votre disposition pour échanger à cet égard.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Yves Perrier
Directeur général d'Amundi